



LE GUIDE



**PETITE ENFANCE, ENFANCE
& JEUNESSE À CHAMBOURCY**



L'ÉDITO DU MAIRE

PIERRE MORANGE

Maire de Chambourcy

À l'école, tout est mis en œuvre pour offrir un cadre serein et propice aux apprentissages : des moyens substantiels pour les enseignants, une présence active des équipes municipales au quotidien et une attention constante à la sécurité.

Pour accompagner chaque élève sur les chemins de la réussite, plusieurs dispositifs sont proposés : études dirigées, groupes de soutien renforcé et accès offert à une plateforme d'aide aux devoirs du CP jusqu'au bac.

Le sport, la robotique et, tout particulièrement, l'apprentissage de l'anglais sont des compétences essentielles que la ville soutient dès la maternelle.

Favoriser la réussite c'est aussi préparer l'avenir et penser l'école de demain. Une étape symbolique du projet de construction de la nouvelle école élémentaire vient d'être franchie avec le lancement récent du concours d'architecte. Une matérialisation concrète sera ainsi présentée à l'automne.

Enfin, je souhaite rappeler que notre territoire accueille deux établissements secondaires de qualité : le collège André Derain et l'Agro Campus.

Bonne lecture !

Votre Maire,
Pierre Morange

Pierre Morange
Chateauneuf

SOMMAIRE



LA VILLE AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

- 5 Présentation de la structure
- 6 Les métiers de la crèche
- 9 Journée type d'un enfant en crèche

LA VILLE AU SERVICE DE L'ENFANCE

- Présentation des écoles 11
- Les investissements de la ville pour l'enfance 12
- Les ATSEM | L'anglais dès le plus jeune âge 16/17
- Zéro décrochage scolaire 18
- Pour tous les enfants de la Petite Section au CM2 20



LA VILLE AU SERVICE DE LA JEUNESSE

- 37 Le collège André Derain
- 40 L'Agrocampus Chambourcy / Saint-Germain-en-Laye
- 42 L'Espace Ado
- 45 Le CMJ

LA VILLE AU SERVICE DE TOUS

- La Police Municipale 49
- Les aides du CCAS 51





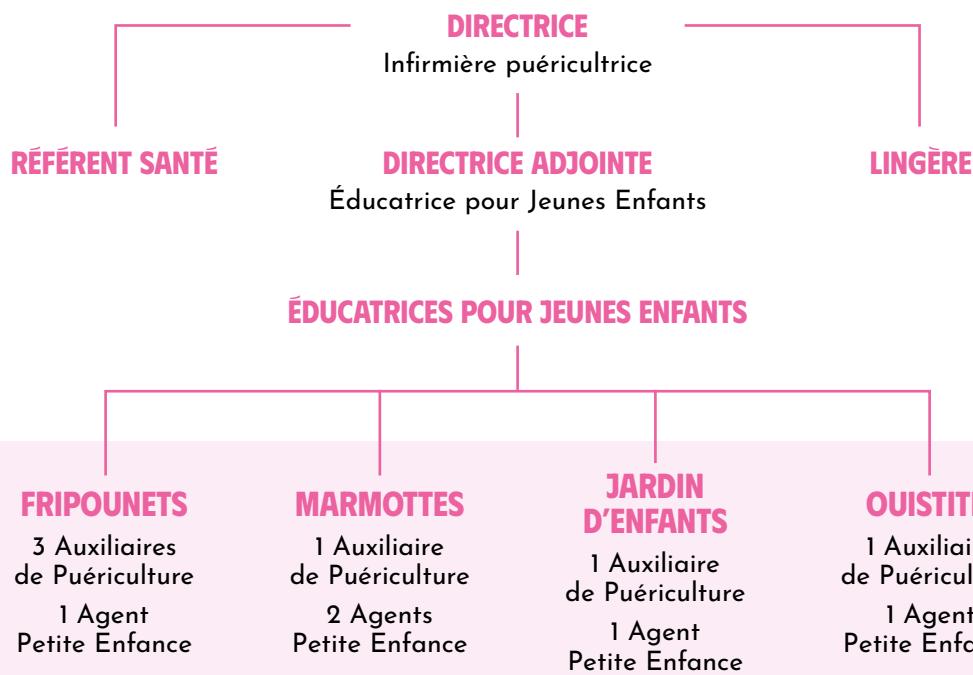
LA VILLE AU
SERVICE DE
**LA PETITE
ENFANCE**

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ESPACE PETITE ENFANCE LE MANOIR A OUVERT SES PORTES EN SEPTEMBRE 1994. C'EST UN MULTI ACCUEIL DE 70 PLACES ACCUEILLANT LES ENFANTS DE 2 MOIS ET DEMI À 3 ANS ET DEMI, DE 7H30 À 19H.

La structure est composée de 5 sections :

- **Les Fripounets**
Section des bébés - 15 enfants
- **Les Marmottes**
Section des moyens - 16 enfants
- **Le Jardin d'Enfants**
Section des grands - 19 enfants
- **Les Ouistitis**
Section d'âges mélangés
15 enfants crèche à temps partiel
- **Halte-garderie**
5 enfants en accueil occasionnel



LES MÉTIERS DE LA CRÈCHE

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ACCOMPAGNE LES ENFANTS AU QUOTIDIEN ET VEILLE À LEUR BIEN-ÊTRE.

Elle est composée de la Directrice Infirmière Puéricultrice, la Directrice Adjointe Éducatrice de Jeunes Enfants, 1 Référent santé, 2 Éducatrices de Jeunes enfants, 10 Auxiliaires de Puériculture, 6 Agents Petite Enfance et 1 Lingère.

La restauration ainsi que le service de nettoyage sont assurés par des prestataires extérieurs.



LES MISSIONS DE LA DIRECTRICE

- Coordonne, anime et encadre les équipes éducatives
- Coordonne la gestion administrative du personnel et le budget des équipements
- Assure la responsabilité et l'organisation du service
- Assure la procédure d'admission
- Accueille les parents et les enfants
- Veille aux consignes de sécurité et d'hygiène
- Surveille la croissance, l'alimentation, les vaccinations et le suivi médical de l'enfant
- Représente le service dans les relations avec les familles et avec les organismes partenaires

LES MISSIONS DU RÉFÉRENT SANTÉ

- Veille à la santé des enfants
- Met en place des protocoles médicaux
- Veille au bien-être et au bon développement des enfants
- Informe et sensibilise les équipes en matière de santé et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques
- Assure des réunions à thèmes au sujet de l'éducation et de la promotion de la santé auprès des professionnelles et des parents
- Contribue à la prévention et au repérage de la maltraitance
- Procède aux examens médicaux des enfants si besoin

LES MISSIONS DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

- Seconde la directrice
- Assure la délégation en cas d'absence de la directrice
- Assure un soutien à la parentalité
- Encadre et soutient les équipes
- Veille à la mise en application du projet éducatif



LES MISSIONS DE L'ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

- Identifie et répond aux besoins des enfants en collaboration avec les équipes
- Veille au développement psychomoteur et au bien-être de l'enfant
- Met en place le projet éducatif en lien avec les équipes et la direction
- Propose des activités d'éveil en adéquation avec leur développement
- Participe aux soins de l'enfant
- Élabore divers projets (potager, spectacle, sorties...)
- Soutient les équipes et les familles
- Participe aux réunions
- Participe à la réflexion des aménagements



LES MISSIONS DE L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE ET DE L'AGENT PETITE ENFANCE

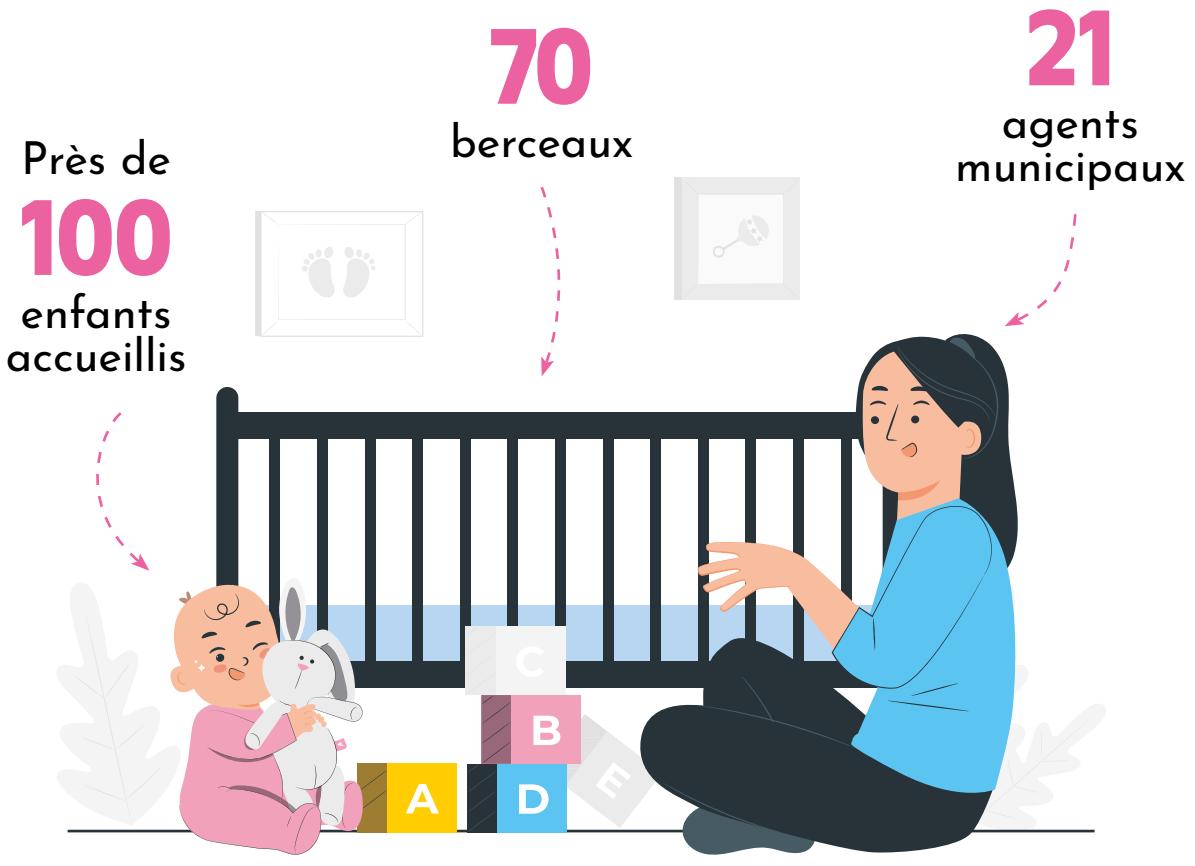
- Accueille les enfants et les familles
- Participe aux soins quotidiens de l'enfant (repas, soin d'hygiène...)
- Propose des activités
- Participe à la réflexion des aménagements
- Accompagne l'enfant dans son développement
- Participe aux réunions
- Administre les soins médicaux sous couvert de la directrice



LES MISSIONS DE LA LINGÈRE

- Réalise l'entretien du linge
- Gère le stock de linge
- Entretient les locaux
- Réalise des travaux de couture

L'ESPACE PETITE ENFANCE LE MANOIR EN CHIFFRES



43,41%

497 726 €

Déficit pris en charge par la commune

16 378 €

Coût annuel d'un berceau

56,59%

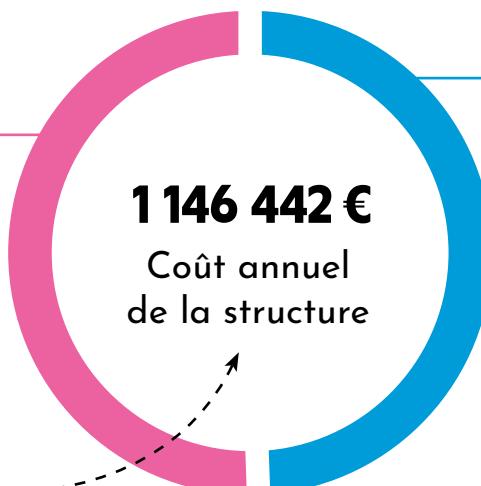
648 716 €

Recettes annuelles

dont participation familles : 293 710 €
Complément constitué de subventions CAF

1 146 442 €

Coût annuel de la structure



JOURNÉE TYPE D'UN ENFANT À LA CRÈCHE

ENTRE 9H30 ET 11H

ACTIVITÉS ET/OU JEUX LIBRES

En fonction des besoins des enfants, des activités d'éveil, de découverte, de manipulation (jeux moteurs, jeux d'eau, de transvasement, musique, constructions, puzzles, peinture, collages divers, lecture d'histoires...) sont proposées dans les différents espaces de jeux à la crèche. Aucune activité n'est imposée à l'enfant.

Des sorties extérieures sont proposées au cours de l'année : bibliothèque, visite de l'école maternelle...

Différentes animations festives regroupent l'équipe du multi-accueil, les parents et les enfants (sortie en juin, fête de fin d'année...)

DE 7H30 À 9H15

ACCUEIL DES ENFANTS ET DES PARENTS

C'est un temps de transition important pour l'enfant et les parents. Une relation de confiance et un accueil bienveillant permettent à l'enfant de vivre le plus sereinement possible ce moment.

ENTRE 15H30 ET 16H

GOÛTER

Un goûter est proposé en fonction de l'âge de l'enfant (biberon ou laitage, fruit ou gâteau).

ENTRE 16H15 ET 19H

ACCUEIL DES PARENTS ET DÉPART DES ENFANTS

Jeux libres et/ou activités sont proposées aux enfants en petits groupes jusqu'à l'arrivée des parents.

À PARTIR DE 12H

TEMPS DE SIESTE EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENFANT

Après le déjeuner, les enfants sont invités à se préparer pour la sieste et à ranger leurs vêtements dans un panier identifié avec une photo.



LA VILLE AU
SERVICE DE
L'ENFANCE

ÉCOLE MATERNELLE LES PETITS PAS

L'école accueille 225 élèves répartis en 9 classes. Sa mission est de donner aux enfants le goût d'apprendre, d'affirmer leur personnalité et de s'épanouir.

Ils développent leur langage, découvrent l'écrit, les nombres et d'autres savoirs à travers le jeu, la réflexion, la pratique et la mémorisation.

Dès leur arrivée, les enfants évoluent dans un cadre sécurisant et bienveillant. Les enseignants sont épaulés par 8 ATSEM présentes sur le temps scolaire et la pause méridienne.



CONTACT

École Maternelle Les Petits Pas
M. Laurent DELEUZE, Directeur
Téléphone : 01 30 06 29 30
Mail : lespetitspas@chambourcy.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA CHÂTAIGNERAIE

L'école accueille 325 élèves, répartis en 13 classes du CP au CM2. Priorité est donnée à l'apprentissage du français et des mathématiques, socles essentiels des connaissances. L'enseignement s'ouvre également aux sciences, à l'histoire-géographie, à l'anglais, à l'éducation civique et morale, aux arts et au sport.

L'école valorise toutes les aptitudes – réflexion, observation, expérimentation, sensibilité artistique et motricité – pour offrir à chaque élève un parcours équilibré, propice à son épanouissement. La Ville veille à offrir aux élèves et aux enseignants un environnement sécurisé et favorable à la réussite de tous.



CONTACT

École Élémentaire La Châtaigneraie
Mme Marie-Hélène PRESSE, Directrice
Téléphone : 01 39 65 22 16
Mail : lachataigneraie@chambourcy.fr

LES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE POUR L'ENFANCE

À CHAMBOURCY, L'ÉDUCATION EST UNE PRIORITÉ, ET LA VILLE S'ENGAGE PLEINEMENT POUR OFFRIR AUX ENFANTS UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE DE QUALITÉ, FAVORISANT LEUR BIEN-ÊTRE, LEUR APPRENTISSAGE ET LEUR RÉUSSITE.

À Chambourcy, les écoles bénéficient d'**un soutien financier constant** de la part de la Ville. Cet investissement, qu'il s'agisse de **l'entretien des bâtiments, de l'achat des équipements ou des fournitures scolaires**, traduit une volonté claire : offrir à chaque élève et à chaque enseignant **un cadre d'apprentissage agréable, fonctionnel et propice à la réussite.**



DES BÂTIMENTS ENTRETIENUS ET SÉCURISÉS

La commune est propriétaire des bâtiments scolaires et veille à leur entretien.

Qu'il s'agisse de l'école maternelle ou élémentaire, la ville assure :

- **L'entretien des locaux intérieurs**

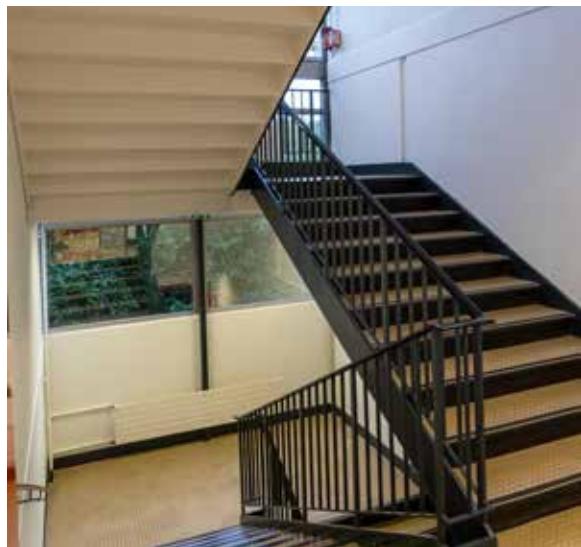
Nettoyage, travaux de maintenance, rénovation, et réfection régulière pour garantir des espaces accueillants et fonctionnels ;

- **La mise en sécurité des bâtiments**

Mise aux normes, contrôles techniques et participation aux commissions de sécurité, et travaux nécessaires afin d'assurer un environnement sécurisé pour les enfants et les encadrants ;

- **L'entretien des espaces extérieurs**

Cours de récréation, aires de jeux, espaces verts et installations sportives sont régulièrement entretenus pour offrir aux élèves des lieux propices aux activités de plein air.



L'ÉQUIPEMENT, LE MOBILIER ET LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPEMENT, LE MOBILIER ET LE FONCTIONNEMENT ENTIÈREMENT FINANÇÉS PAR LA COMMUNE

La Ville met à disposition des écoles tout le matériel nécessaire, en finançant intégralement les équipements indispensables pour les élèves et les enseignants. Cela inclut :

- **Le mobilier scolaire dans toutes les salles de classe** : tables, chaises, bureaux, rangements, adaptés à chaque âge (avec un renouvellement partiel chaque année) ;
- **Les espaces spécifiques :**
 - × **À l'école maternelle**, une salle de motricité équipée pour les activités physiques, une bibliothèque aménagée, ainsi que des dortoirs pour la sieste des plus petits ;
 - × **À l'école élémentaire**, deux bibliothèques, une salle informatique dotée de 15 ordinateurs renouvelés en 2024 et de matériel numérique moderne.
- **Les fournitures scolaires et pédagogiques** nécessaires aux élèves et aux enseignants pour mener à bien leurs activités. Coût : 30 500 € (dont 3 200 € pour les livres scolaires) ;



- **Les sorties, les spectacles et les projets de classe** (incluant le transport), ainsi que le transport pour la piscine. Coût pour l'année 2024/2025 : 37 050 € (dont 16 000 € pour le transport piscine). À cela s'ajoutent 45 000 € pour les projets de classe à l'école élémentaire ;
- **Les animations** pour les fêtes de fin d'année (spectacles de Noël, goûter, chocolats pour chaque élève). Coût pour l'année 2024/2025 : 6 500 € ;
- **Les équipements informatiques** Ordinateurs portables pour chaque enseignant, vidéoprojecteurs, tableaux numériques dans chaque classe. Coût pour l'année 2024/2025 : 27 200 €
- **Le mobilier et les travaux d'entretien** des salles des maîtres des 2 écoles entièrement équipées afin de garantir des espaces accueillants et fonctionnels.

LES ABORDS **DES ÉCOLES**



LE GYMNASSE DE LA CHÂTAIGNERAIE

Entretenu par la ville, le gymnase de la Châtaigneraie est mis prioritairement **à disposition des écoles maternelle et élémentaire** pour l'organisation des cours de sport.

Il est également **accessible aux enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs et aux enfants de l'école AVA de Chambourcy** (Apprendre et Vivre l'Autisme), leur offrant un espace adapté à la pratique d'activités physiques et sportives.



LE PARC DUFRESNY

Le parc Dufresny, également entretenu par la Ville, offre **un espace verdoyant où les enfants peuvent se détendre et s'amuser en toute liberté.**

Equipé de plusieurs **jeux adaptés à leur âge**, il offre un cadre idéal pour favoriser le jeu en plein air et les activités ludiques.



LES BOÎTES À LIVRES

La ville, à l'initiative du CMJ, a récemment installé des boîtes à livres devant chaque école afin de permettre aux enfants d'échanger librement des ouvrages.

LES ATSEM

LA COMMUNE DE CHAMBOURCY EMPLOIE 8 AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM).

Les ATSEM jouent un rôle essentiel dans les écoles maternelles. Elles assurent l'accueil des enfants et de leurs parents, veillent à l'hygiène des plus petits et participent activement au développement de leur autonomie (habillage, hygiène, gestes quotidiens).

Elles accompagnent également les enseignants dans la préparation et l'animation des ateliers pédagogiques, ainsi que lors des sorties scolaires.

Sur les temps périscolaires, les ATSEM, aux côtés des animateurs et surveillants, encadrent les enfants à la cantine et dans la cour, tout en veillant à leur bien-être et en signalant d'éventuelles difficultés.

Enfin, elles assurent l'entretien des salles de classe, du matériel pédagogique et des espaces communs, garantissant ainsi un environnement propre et agréable pour tous.



UN PÔLE LINGUISTIQUE RENFORCÉ POUR APPRENDRE L'ANGLAIS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Depuis septembre 2024, les écoles de Chambourcy sont labellisées « **Pôle linguistique renforcé** » avec un accent particulier sur l'anglais. Ce projet, fruit d'une étroite collaboration entre la Ville et l'Éducation Nationale, vise à immerger les enfants dès la maternelle dans un environnement anglophone vivant.

Pour soutenir cette ambition, la Ville a investi dans la formation en anglais de tout le personnel en contact avec les élèves (enseignants, ATSEM, animateurs, personnel de cantine), en partenariat avec le British Council.

Une intervenante anglophone à temps plein et une assistante d'anglais enrichissent le quotidien scolaire, aux côtés de supports pédagogiques variés (livres, jeux, matériel audiovisuel) entièrement financés par la Ville.



Le projet est suivi par un comité de pilotage réunissant inspectrice, élus, directeurs d'écoles, représentants du British Council et agents municipaux, pour garantir une mise en œuvre cohérente et adaptée aux enfants.

Dès la petite section de maternelle, les élèves découvrent l'anglais à travers le jeu, les histoires et les chansons. À partir du CP, les élèves consolident leurs compétences en compréhension et expression orale.

Chambourcy affirme ainsi son engagement pour donner à ses enfants toutes les chances de réussir dans un monde internationalisé.

ZÉRO DÉCROCHAGE SCOLAIRE

LA VILLE DE CHAMBOURCY ACCORDE UNE GRANDE IMPORTANCE À L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE. PLUSIEURS DISPOSITIFS SONT MIS EN PLACE POUR OFFRIR UN CADRE PROPICE À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE.

LES ÉTUDES DIRIGÉES

Pour accompagner les enfants après les heures de classe, la commune propose des études dirigées quotidiennes (les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h). Ces séances, encadrées par des adultes qualifiés, essentiellement des enseignants de l'école et sous la coordination d'un agent municipal, offrent **un environnement calme et structuré permettant aux élèves de faire leurs devoirs et de réviser leurs leçons**. Ce service est ouvert à tous les enfants, leur assurant un soutien adapté à leurs besoins.

La commune finance entièrement le dispositif des études surveillées pour un montant annuel de 30 000 €, qui correspond à la rémunération des encadrants. Les recettes annuelles s'élèvent à 19 000 €. **Le tarif est adapté afin de permettre à chaque enfant de pouvoir bénéficier de ce service : 0,53 € à 2,51 € pour 1h30 de prise en charge selon le QFM.**

SOUTIEN SCOLAIRE RENFORCÉ EN PETITS GROUPES

Consciente que certains enfants rencontrent des difficultés scolaires spécifiques, **la ville propose un nouveau projet de soutien renforcé. Ce dispositif, mis en place en concertation avec l'Education Nationale, s'adresse aux élèves identifiés par les enseignants de l'école élémentaire comme ayant le plus besoin d'un accompagnement ciblé en mathématiques et en français.**

Ces enfants seront réunis **en petits groupes de 5 ou 6 élèves** et bénéficieront d'un suivi rapproché deux fois par semaine par un enseignant dédié (2x 1h30 dont 30mn de goûter et 1h de soutien).

L'ACCÈS OFFERT À PROF EXPRESS

Afin de compléter cet accompagnement, **la ville prend en charge pour chaque enfant un abonnement à la plateforme « Prof Express ».**

Ce service permet aux élèves (**du CP à la Terminale**) de bénéficier d'une **aide personnalisée en ligne avec des enseignants de l'Education Nationale** disponibles pour répondre à leurs questions et les guider dans leur apprentissage. « Prof Express » couvre une large gamme de matières (français, mathématiques, histoire, géographie, physique, chimie, SVT, philosophie, anglais, allemand, espagnol et italien) et s'adapte aux programmes scolaires pour offrir un soutien efficace et sur-mesure. Des fiches de révision et une bibliothèque en ligne sont également disponibles.

Coût de l'abonnement annuel pour la commune : 5 000 €.

Ce dernier les accompagnera de manière personnalisée pour les aider à **surmonter leurs difficultés, à progresser à leur rythme et à éviter tout risque de décrochage scolaire. Ce projet innovant est sans équivalent sur le département.** Avec ces actions concrètes, la commune de Chambourcy affirme sa volonté de **garantir à tous les enfants les mêmes chances de réussite scolaire.**

Le tarif est adapté afin de permettre aux enfants ciblés de pouvoir bénéficier de ce service.

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE

100% FINANÇÉ PAR VOTRE MAIRIE

C'EST PARTI
POUR LA
RENTRÉE !



DU CP À
LA TERMINALE



PROFITEZ-EN !

Service GRATUIT pour les familles bénéficiaires

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

**LE SITE DU
PARENT**



**INSCRIVEZ-VOUS !
SCANNEZ OU CLIQUEZ SUR LE QR CODE**



profexpress.com



Pour tout renseignement
02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h



LE SPORT À L'ÉCOLE

La Ville de Chambourcy s'engage pleinement dans la promotion du sport à l'école. Un éducateur sportif, M. Delafosse, épaulé en 2024-2025 par un apprenti BPJEPS, intervient chaque semaine auprès des classes élémentaires pour une heure d'activité physique, au gymnase de la Châtaigneraie récemment rénové.

Pour les maternelles, des ateliers adaptés permettent aux jeunes enfants de découvrir l'activité physique à travers des exercices ludiques.



Le Pôle accompagne également les établissements dans l'organisation d'événements scolaires et sportifs majeurs, renforçant le lien entre apprentissage et pratique physique. Parmi ces initiatives **figurent la Journée Olympique, la Semaine Olympique et Paralympique et la Course de Noël**.

La Ville finance les projets sportifs annuels des écoles (golf, escalade, escrime), ainsi que les déplacements à la piscine, compétence désormais obligatoire pour les établissements.

Depuis deux ans, un agent est également mis à disposition pour accompagner les élèves lors de chaque séance d'escalade, garantissant ainsi leur sécurité.



LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP) S'EST TENUE DANS NOS ÉCOLES DU 24 MARS AU 4 AVRIL 2025.

La SOP est une semaine dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme.



DÉCOUVERTE DE LA ROBOTIQUE ET DE LA PROGRAMMATION

DANS LE CADRE DU PARCOURS ÉDUCATIF AUTOUR DE LA ROBOTIQUE, M. TOURNU, DIPLOMÉ DU BPJEPS AVEC UNE SPÉCIALITÉ EN INFORMATIQUE, INTERVIENT CHAQUE ANNÉE DANS LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE CHAMBOURCY.

Ces ateliers, alliant apprentissage ludique et manipulation, permettent aux élèves de découvrir et **d'approfondir leurs connaissances en robotique et en programmation**. Toutes les interventions sont préparées en collaboration avec les équipes pédagogiques.



À L'ÉCOLE MATERNELLE

2 interventions sont organisées dans chacune des classes de grande section. Chaque séance, d'une durée de 30 minutes, est menée par groupe (2 groupes par classe), soit un total de 6 interventions d'une heure chacune.

Objectif : Découverte de la robotique avec les robots Bee-Bot.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

M. Tournu propose 1 intervention par classe, répartie sur 1 journée complète ou 2 demi-journées, en fonction des disponibilités et des besoins pédagogiques.

Objectif : Approfondissement avec les robots Bee-Bot et découverte des robots Thymio.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

UN LIEU D'ÉVEIL ET DE DÉCOUVERTES

OUVERT tout au long de l'année, l'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés en maternelle ou en élémentaire. Les horaires d'ouverture sont adaptés aux besoins des familles : avant l'école de 7h30 à 8h30, après l'école de 16h30 à 18h50, ainsi que toute la journée les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Prioritairement destiné aux enfants de Chambourcy, l'Accueil est également accessible aux familles extérieures sous certaines conditions.

Bien plus qu'un simple mode de garde, l'Accueil de Loisirs propose un projet éducatif riche. À travers des activités variées – ludiques, artistiques, culturelles, numériques et sportives – il favorise l'autonomie, la coopération, la curiosité et l'épanouissement personnel des enfants, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Pour garantir l'accessibilité à tous, une tarification modulée selon le quotient familial est appliquée. Les familles peuvent consulter la grille tarifaire en mairie, auprès de l'Accueil de Loisirs ou sur le site internet de la commune.



3 – 6 ANS : UNE STRUCTURE ADAPTÉE AUX PLUS PETITS

Situé juste à côté de l'école maternelle, l'Accueil de Loisirs pour les plus jeunes dispose de 509 m² au rez-de-chaussée, répartis en **trois grandes salles d'activités**. À l'étage, les enfants partagent avec l'école le dortoir, les salles de motricité et le réfectoire.

Ils profitent également de **deux grandes cours et d'espaces verts propices aux jeux en plein air**.

6 – 11 ANS : UN CADRE SPATIEUX ET DYNAMIQUE

Les enfants scolarisés en élémentaire sont accueillis dans le bâtiment vert de l'école élémentaire. Ce lieu s'étend sur 340 m², comprenant :

- **Un préau de 180 m²** au rez-de-chaussée ;
- **Deux grandes salles d'activités** de 80 m² chacune, réparties entre le rez-de-chaussée et l'étage.

Tout comme les plus petits, les enfants bénéficient de trois grandes cours et d'espaces verts pour se dépenser et s'amuser en toute liberté.

Envie d'en savoir plus ? Consultez les informations disponibles en ligne. L'Accueil de Loisirs de Chambourcy est un lieu privilégié pour grandir, apprendre et s'amuser !

ADRESSE

Accueil de Loisirs 3/11 ans
1 ter, Chemin du Jeu de Boules
78240 Chambourcy

CONTACT

01 30 06 29 38
al@chambourcy.fr

LES ANIMATEURS, DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS AUPRÈS DES ENFANTS

À Chambourcy, la ville a fait le choix d'une équipe d'animateurs permanents pour accompagner les enfants sur tous les temps d'accueil, favorisant ainsi une relation de proximité et une continuité éducative précieuse. Leur connaissance fine des enfants permet de mener des projets adaptés à leurs besoins et à leurs envies.

Tous les animateurs sont diplômés ou en cours de formation, conformément aux quotas réglementaires. Durant les vacances scolaires, des étudiants viennent renforcer les équipes.

L'équipe compte 16 agents permanents à temps plein, parmi lesquels :

- 1 responsable de service
- 1 responsable de service diplômé BPJEPS Loisirs Tous Publics ;
- 2 référents de section titulaires du BAFD ;
- 1 secrétaire / animatrice BAFD ;
- 11 animateurs aux profils variés (MEEF, BPJEPS en formation, BAFD, BAFA, CAP AEPE).

En complément, 3 animateurs de l'Espace Jeunesse interviennent le mercredi :

- 2 titulaires du BPJEPS LTP ;
- 1 en formation BPJEPS APT.

Leur mission est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, de mettre en œuvre le projet pédagogique, de concevoir les plannings d'activités, et d'animer la vie quotidienne et les différents temps d'accueil.

Les diplômes d'animation garantissent des compétences solides :

- **BAFA** : encadrement d'enfants et d'adolescents en loisirs et séjours ;
- **BAFD** : direction d'accueils collectifs de moins de 80 enfants ;
- **BPJEPS LTP** : animation et direction de structures de plus de 80 enfants ;
- **CAP AEPE** : accompagnement éducatif des enfants de 0 à 6 ans ;
- **MEEF** : préparation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Grâce à cette équipe professionnelle et formée, Chambourcy propose aux enfants un cadre d'accueil de qualité, sécurisé, stimulant et épanouissant.





LES MERCREDIS ET VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

À Chambourcy, l'Accueil de Loisirs propose aux enfants, chaque mercredi et pendant les vacances, un programme riche en activités éducatives et ludiques, guidé par un thème central qui stimule leur imagination et rythme les projets, les grands jeux et la décoration du centre.

Tout au long de l'année, des événements festifs comme Halloween, Noël ou Pâques viennent renforcer la convivialité et la cohésion du groupe.



Les activités sont variées et adaptées à tous les âges :

- **Ateliers manuels** : couture, cuisine, loisirs créatifs pour développer l'autonomie et la créativité ;
- **Activités physiques** : jeux collectifs, jeux de balles pour canaliser l'énergie et encourager l'esprit d'équipe ;
- **Jeux ludiques** : jeux de société, d'orientation pour stimuler logique, concentration et sens de l'espace ;
- **Ateliers culturels** : découverte des cultures du monde, mini-médiathèque, cinéma, contes pour élargir les horizons.

Chaque journée est une opportunité pour les enfants d'explorer, de s'épanouir et de grandir dans un environnement chaleureux et stimulant.

LES SORTIES, SOIRES, NUITÉES ET LES SÉJOURS

LES SORTIES

C'est l'ouverture sur l'inconnu, sur le changement. Les repères et les règles ne sont plus les mêmes. L'enfant prend plaisir à découvrir un univers différent.

C'est aussi un moment où l'animateur sort du quotidien, et peut s'exprimer dans un contexte différent.





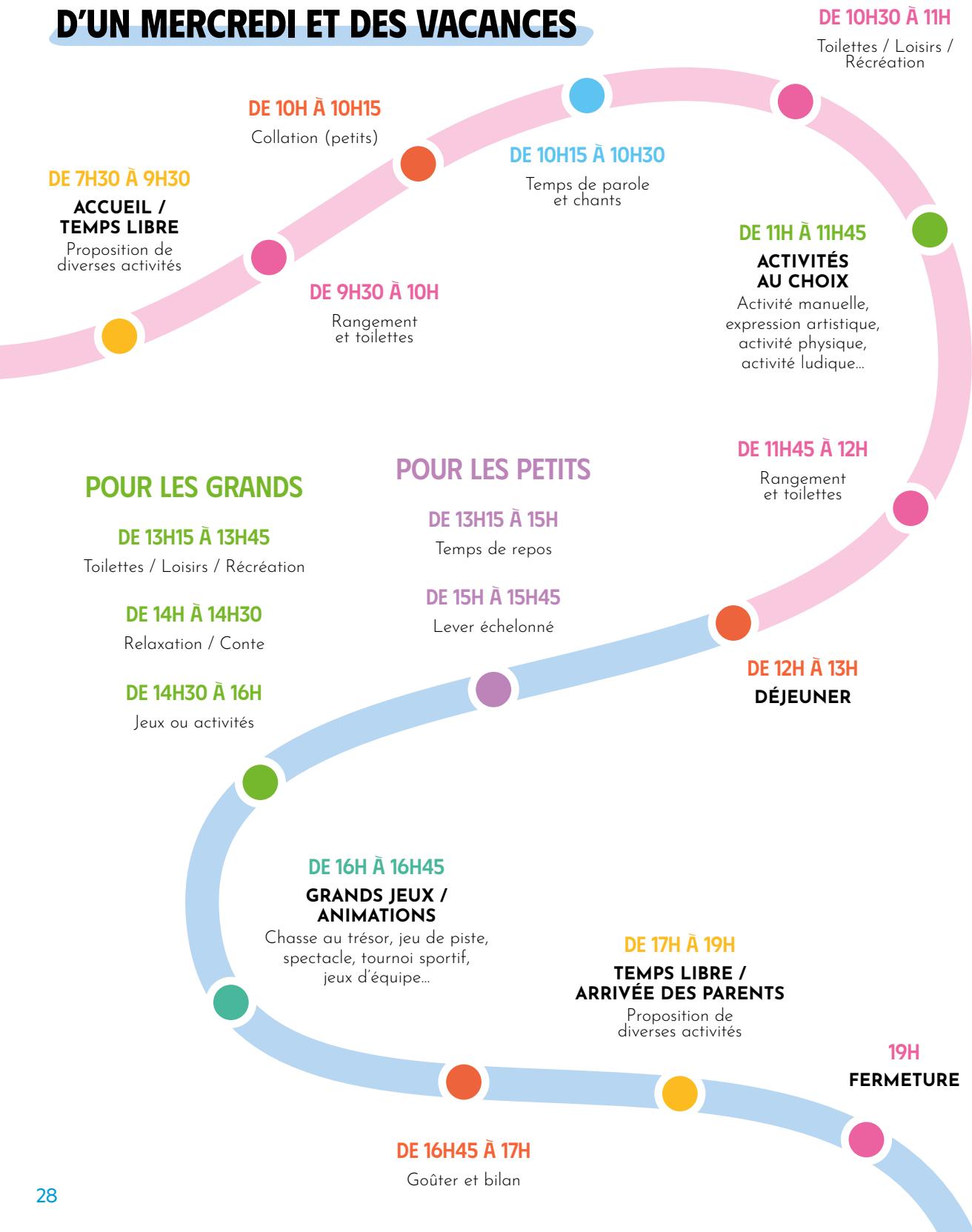
LES SOIRES, NUITÉES ET LES SÉJOURS

Tout au long de l'année, nous proposons des thèmes qui aboutissent à des soirées spéciales, des nuitées avec veillées ainsi qu'à des séjours en été pour clôturer l'année.

L'objectif étant de « couper le cordon » avec douceur et rendre les enfants plus autonomes. Un projet d'activités ou pédagogique est alors prévu.



JOURNÉE TYPE D'UN MERCREDI ET DES VACANCES

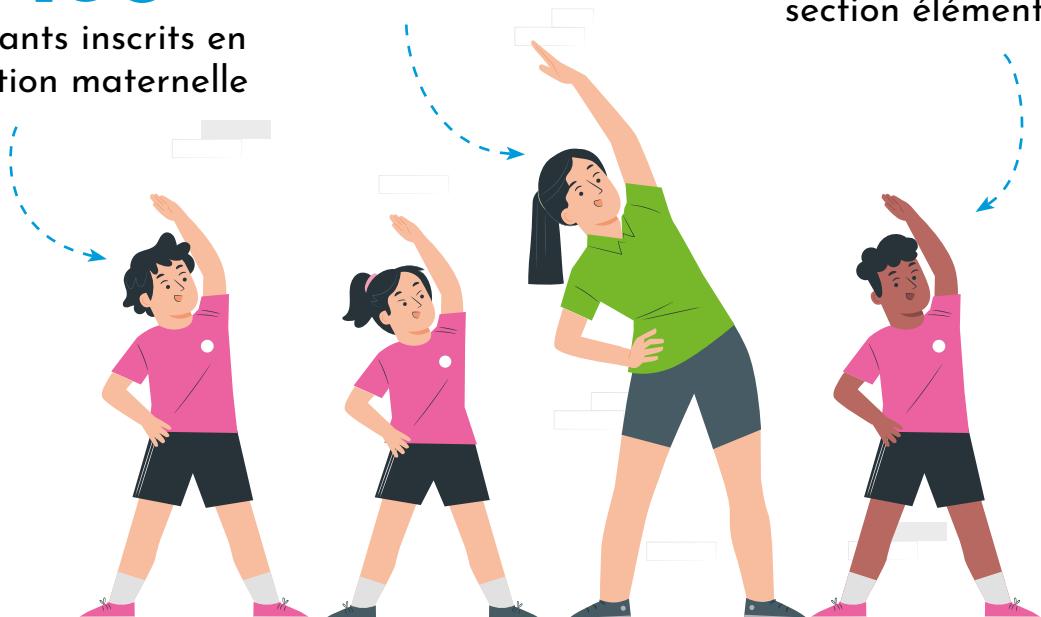


L'ACCUEIL DE LOISIRS EN CHIFFRES

160
enfants inscrits en
section maternelle

16
agents
municipaux

240
enfants inscrits en
section élémentaire



310 226 €
Déficit pris
en charge par
la commune

40,05%

774 535 €
Coût annuel
de la structure

59,95%

464 309 €

Recettes
annuelles

dont participation
familles : 366 942 €
Complément constitué
de subventions CAF

LA RESTAURATION SCOLAIRE

CHAQUE JOUR, CE SONT PRÈS DE 400 ENFANTS, DE LA MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE, QUI PARTAGENT LEUR DÉJEUNER DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES DE CHAMBOURCY. LA VILLE S'INVESTIT PLEINEMENT POUR FAIRE DE CE MOMENT UNE PAUSE AGRÉABLE, CONVIVIALE ET ENRICHISSANTE, TOUT EN VEILLANT À PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINNE, DE QUALITÉ ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE : BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR

Dans le cadre du marché public de restauration, Chambourcy accorde une attention particulière à garantir la **qualité des repas** servis aux enfants, tout en répondant aux attentes des familles. Les engagements pris reflètent une volonté forte de promouvoir une alimentation à la fois **équilibrée et durable** :

- **Un menu végétarien** proposé par semaine ;
- **60 % de produits responsables** ;
- **20 % de produits biologiques**, avec des viandes labellisées ;
- Œufs issus de l'**élevage en plein air** ;
- **Crudités fraîches (90 %)** préparées sur place ;
- Poisson provenant de **la pêche responsable** ;
- **Un fromage AOP ou AOC** servi chaque semaine.

LES COMMISSIONS MENUS

Cinq commissions menus se tiennent chaque année pour évaluer les prestations passées et valider les menus à venir. Ces réunions rassemblent :

- La maire-adjointe chargée des affaires scolaires ;
- Des représentants des services municipaux ;
- Des représentants des parents d'élèves ;
- Le référent du prestataire de restauration ;
- Une diététicienne de la cuisine centrale.

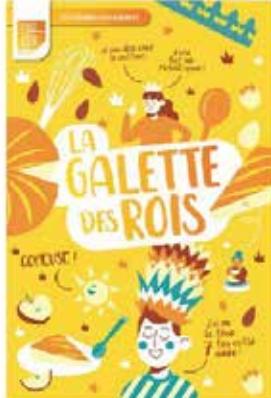
Ce travail collectif garantit des repas adaptés aux besoins nutritionnels des enfants, tout en intégrant leurs goûts et leurs envies.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Végétarien		Marbré au chocolat Compote de pomme poire	Pain complet	
Dahl de lentille corail	Radis beurre	Crêpe à l'emmental 	Bœuf BIO mode	Duo de poisson PMD  (colin, saumon) sauce citron
Riz BIO 	Poulet rôti BIO au jus SV : Pané de blé aux graines, emmental et épinard	Rôti de porc BIO sauce thym SV : Menu PMD sauce estragon	SV : Omelette BIO sauce tomate	Printanière de légumes (petits pois, carottes, haricots verts, pomme de terre)
Camembert BIO	Blé BIO à la tomate	Brocolis sauce blanche Coquillettes Emmental râpé	Carottes BIO au jus	Cantal AOP 
Fruit de saison	Dessert lacté flan saveur vanille nappé caramel	Fruit de saison BIO 	Tarte flan 	Fruit de saison BIO 
Gâteau fourré fraise Yaourt nature sucré	Baguette Assortiment de confitures Fruit de saison	Céréales maïs doré en pétale	Baguette Beurre Fruit de saison	2 Madeleines Jus de pomme

Exemple de menu

-  Agriculture Biologique
-  Décongelé
-  Produit de la mer durable
-  Appellation d'Origine Protégée



DES ANIMATIONS GOURMANDES ET LUDIQUES

Pour éveiller la curiosité et le plaisir gustatif, plus de **30 animations** sont organisées chaque année à la cantine :

- Découverte des **saveurs du monde** ;
- Célébration des **événements festifs** (Noël, Pâques...) ;
- Présentation des **nouveautés du chef** ;
- Sensibilisation à la **protection de la planète** ;
- Actions contre le **gaspillage alimentaire**.

ORGANISATION DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

La pause déjeuner est bien plus qu'un simple temps de repas. **La ville de Chambourcy s'investit pleinement pour faire de cette parenthèse de deux heures un moment privilégié, pensé pour favoriser la détente, le bien-être et l'épanouissement des enfants.**

Encadrés par des agents municipaux, les enfants évoluent dans un environnement sécurisé et bienveillant, où ils participent à des activités adaptées à leur âge. Ainsi, chacun peut s'épanouir, reprendre des forces et partager des instants joyeux avec ses camarades.

Cette organisation est un enjeu majeur pour la Ville, ainsi, Chambourcy a choisi de mobiliser **des moyens humains conséquents** : 1 adulte pour 12 enfants en maternelle sous la responsabilité de Mme Roubinet, 1 pour 15 en élémentaire, sous la responsabilité de Mme Specht.



POUR LES PLUS PETITS LA MATERNELLE AU RYTHME DES ENFANTS

Chaque jour, environ **165 enfants** de maternelle prennent leur déjeuner. Afin de respecter leurs besoins, ils sont répartis en trois groupes, chacun bénéficiant d'un encadrement spécifique :

- **Les petites sections (11h45 - 13h)**
Après un déjeuner serein, les enfants écoutent une histoire, puis rejoignent le dortoir pour la sieste ;
- **Les moyennes sections (11h45 - 13h)**
Une fois le repas terminé, place aux activités ! Lecture, jeux dans la salle « du château », parcours de motricité ou jeux en extérieur, selon la météo ;
- **Les grandes sections**
Après un temps de jeu en cour de récréation (11h45 - 12h15), ils déjeunent, puis participent à des activités similaires aux moyennes sections.

POUR LES PLUS GRANDS L'ÉLÉMENTAIRE ENTRE REPAS ET JEUX

Environ **240 enfants** de l'école élémentaire déjeunent à la cantine. Leur pause méridienne s'étend de 11h45 à 13h35, avec deux services organisés pour mieux répartir les temps de repas et d'activités :

- **Pour les CP, CE1 et CE2 :**

- ✗ Déjeuner de 11h55 à 12h30 ;
- ✗ Activités de 12h35 à 13h25 : jeux musicaux, grands jeux en équipe, dessin, activités sportives ou jeux libres en extérieur.

- **Pour les CM1 et CM2 :**

- ✗ Activités (similaires au précédent groupe) de 11h50 à 12h20 ;
- ✗ Déjeuner de 12h30 à 13h20.

Les enfants sont libres de choisir leurs activités, toujours encadrés avec soin. L'objectif est de trouver le bon équilibre entre **détente et stimulation**.



LES ALCHIMISTES

DEPUIS NOVEMBRE 2021, CHAMBOURCY A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS DANS LES CANTINES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ « LES ALCHIMISTES », QUI LES RÉCOLTE ET LES TRANSFORME EN COMPOST.

LES ÉLÈVES ACTEURS DU TRI

À l'école élémentaire de la Châtaigneraie, les enfants trient eux-mêmes leurs déchets grâce à **des tables de tri installées dans la cantine**. Une manière concrète de les sensibiliser au respect de la planète.

En maternelle, ce sont les agents municipaux qui assurent le tri, tout en éveillant les plus jeunes à ces gestes écoresponsables.

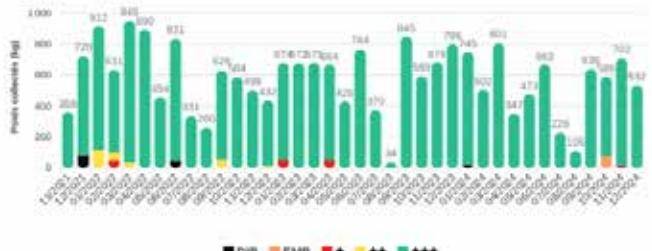
UN CYCLE VERTUEUX

Depuis le lancement du projet, **22 000 kg** de biodéchets ont été collectés, générant **3 967 kg** de compost, utilisé pour enrichir **2 198 m²** de sol. Un bel exemple d'économie circulaire, où chaque déchet devient une ressource.

L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

Ce projet montre qu'à **l'échelle locale**, des gestes simples peuvent avoir un **impact réel**. Chambourcy poursuit ainsi son engagement pour **une ville plus durable**, en impliquant activement ses jeunes citoyens.

Évolution du volume et de la qualité des biodéchets collectés



Qualité de tri observée au sein de votre établissement

Qualité	Kg	%
★	163	1
★★	273	1
★★★	21312	97
EMB	77	0
DIB	151	1

À titre de comparaison, nos clients ont en moyenne 88% de tri ★★



Pourquoi la qualité de tri est-elle si importante avec Les Alchimistes ?

Pour nourrir les sols en produisant un amendement riche en matière organique et utilisable en agriculture biologique, un tri de qualité est indispensable. En respectant les consignes de tri :

- Vous nous aidez à produire un compost de grande qualité, exempt de polluants
- Vous diminuez vos coûts de traitement
- Vous évitez aux machines de traitement d'être endommagées par des éléments dangereux

Ensemble, bouclons la boucle et nourrissons les sols

www.alchimistes.co

clients.idf@alchimistes.co

Les chiffres clés de notre collaboration

Entre le 1 novembre 2021 et le 31 décembre 2024

22 TONNES
de biodéchets triés

3967 KILOS
de compost produit
qui vont nourrir
2198 m² de terres

Nous évitons
l'équivalent Co2 de
la production de

2 vols
Paris-Sydney

LA RESTAURATION SCOLAIRE EN CHIFFRES

400

repas servis chaque jour en moyenne



11,54€

coût réel d'un repas (pour la ville)

36

encadrants

51,96%

48,04%

338 108 €

Déficit pris en charge par la commune

650 736 €

Coût annuel de la structure

312 628 €

Participation des familles



LA VILLE AU
SERVICE DE
LA JEUNESSE

LE COLLÈGE ANDRÉ DERAIN

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT ET ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Sous la direction de Mme Bilbault et de son équipe (Mme Guillaume, principale adjointe, Mme Perillaud, trésorière, et Mme Germain, CPE) le Collège André Derain accueille 550 élèves dans un environnement alliant ouverture internationale, culturelle, et scientifique.



ENGAGEMENT DANS LES SCIENCES

Les élèves du Collège André Derain bénéficient d'initiatives qui éveillent leur intérêt pour les sciences, telles que les programmes « **1000 chercheurs** », « **Femmes scientifiques** », et des rencontres avec un astrophysicien.

ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

Pour les guider dans leur parcours scolaire et professionnel, le collège organise **des stages en entreprise dès la 4e**, **un forum des métiers** et des formations avec de nombreux intervenants, une préparation solide aux oraux et une semaine de révision du Brevet.

UNE OUVERTURE INTERNATIONALE DYNAMIQUE



Avec **les options LCE anglais et espagnol et le cursus Cambridge**, les élèves développent leurs compétences linguistiques en profondeur. Des **clubs de langue anglais et espagnol** (lecture, cinéma, jeux de société), des échanges Etwinning, le concours JEL European Day of Language ainsi qu'un projet d'écriture en anglais avec la maison de retraite leur permettent de pratiquer activement et de s'ouvrir à d'autres cultures.



ENRICHISSEMENT CULTUREL ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Le collège propose une diversité d'options pour encourager les compétences et l'épanouissement de chaque élève. Les options **classe humanitaire, éduc-esport, gymnastique et chorale** permettent de découvrir et de développer des passions.

Un atelier artistique, le club média en partenariat avec France Info et l'atelier théâtre viennent compléter cette offre. Les élèves participent également à un projet de danse et des sorties commémoratives organisées par **le Souvenir Français**.



LABELS ET ENGAGEMENTS

Distingué par **plusieurs labels** : E3D niveau 2 (développement durable), Égalité Filles-Garçons niveau 2, pHARe niveau 2 et Etwinning, le Collège André Derain affirme son engagement pour former des élèves engagés, curieux, et ouverts au monde qui les entoure.

CONTACT

Chemin de la Remise, 78240 Chambourcy
Madame Bilbault, Principale
Téléphone : 01 30 74 66 77
Mail : ce.0781683f@ac-versailles.fr
Site : www.clg-derain-chambourcy.ac-versailles.fr

LES ABORDS DU COLLÈGE



SITUÉ RUE DU MUR DU PARC, LE COMPLEXE SPORTIF GEORGES GALLIENNE S'ÉTEND SUR PLUS DE 77 000 M².

Entièrement entretenu par la ville, cet espace polyvalent est entièrement dédié à la pratique sportive, qu'il s'agisse de loisirs ou de compétition, et au jeu.

Avec 14 équipements sportifs, il offre une diversité rare d'installations : 2 terrains de football, 5 courts de tennis et un mur d'entraînement, 2 pistes de padel, un skatepark, un terrain multisports extérieur, une table de tennis de table et une piste d'athlétisme.

Le Gymnase Georges Gallienne, également situé sur le site, accueille de nombreuses disciplines sportives. Il est utilisé à la fois par l'association sportive municipale et par les élèves du Collège André Derain, dans le cadre de leurs cours d'EPS.



Situé également dans cette enceinte, **un parc de jeux pour enfants** complète cet environnement sécurisé et accessible à tous les âges.



AGROCAMPUS

CHAMBOURCY / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

AU CŒUR DE LA PLAINE DE LA JONCTION, L'AGROCAMPUS CULTIVE DEPUIS 1965 UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE AU SERVICE DES MÉTIERS DE LA TERRE, DU VÉGÉTAL ET DU VIVANT.

Le site accueille près de 700 apprenants, dont 277 internes et 423 demi-pensionnaires. Qu'ils soient lycéens, étudiants, apprentis ou adultes en formation, tous bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'**une grande variété de parcours**, du CAP au BTS.

Les filières proposées couvrent des secteurs aussi passionnants que **l'aménagement paysager, la production horticole, le commerce, la fleuristerie ou encore les métiers du cheval.** **Une filière générale scientifique est également proposée dès la seconde.**



CONTACT

Route forestière des Princesses, 78100 Saint-Germain-en-Laye
M. Yves GUY, Directeur | 01 30 87 18 40
agrocampus78@educagri.fr | www.agrocampus78.fr

UN CADRE D'APPRENTISSAGE MODERNE ET ACCUEILLANT

Rénové en 2015, puis complété en 2017 par **de nouvelles serres horticoles à la pointe de la technologie**, le lycée offre un environnement de travail moderne, fonctionnel et chaleureux favorisant une réelle qualité de vie scolaire.

L'établissement place **la réussite de ses élèves au cœur de son projet éducatif**. Pour cela, une attention particulière est portée à l'accompagnement de chacun dans la construction de son parcours : projets éducatifs, stages en entreprise, journées techniques et sorties pédagogiques, tout est mis en œuvre pour que chaque jeune puisse s'épanouir et trouver sa voie.

FORMER DES CITOYENS RESPONSABLES ET ENGAGÉS

Au-delà des compétences techniques, le lycée agricole de Chambourcy / Saint-Germain-en-Laye s'attache à **transmettre des valeurs fortes** : autonomie, sens des responsabilités, esprit d'initiative et engagement écoresponsable. Les élèves sont régulièrement impliqués dans des projets concrets qui les sensibilisent à la gestion durable, à la préservation de la biodiversité et aux enjeux de demain.

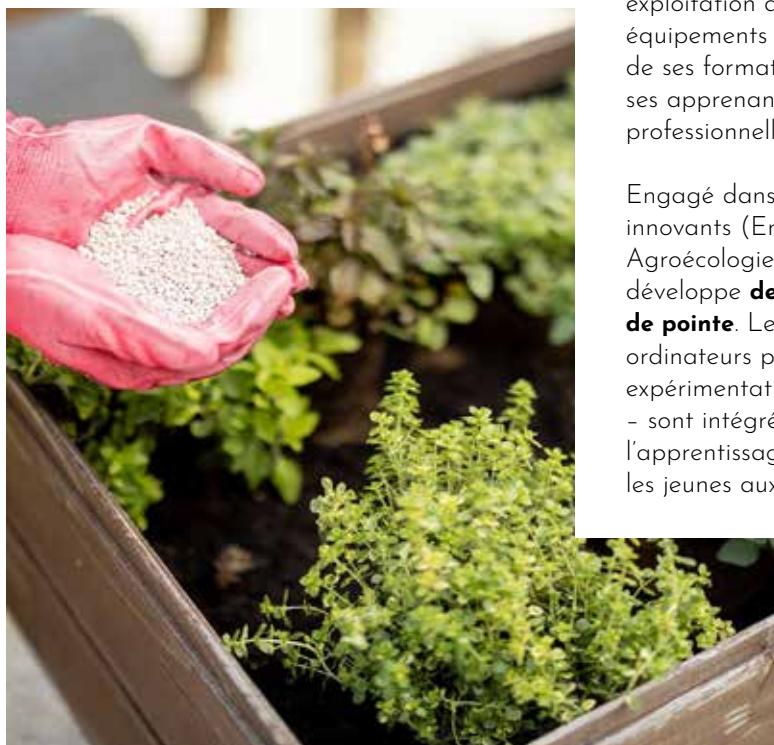
Le bien-être des jeunes est également une priorité, ainsi des actions de prévention et de sensibilisation sont menées tout au long de l'année : pratiques sportives, éducation à l'alimentation, lutte contre les comportements à risque, mais aussi ouverture culturelle, prévention des discriminations et du harcèlement.



UN CAMPUS CONNECTÉ À SON TERRITOIRE ET À L'INNOVATION

Ancré dans son territoire, le lycée est aussi un véritable campus des métiers. Grâce à ses infrastructures de qualité - exploitation agricole, atelier paysager, équipements modernes - et à l'expertise de ses formateurs, l'établissement forme ses apprenants au plus près des réalités professionnelles.

Engagé dans plusieurs dispositifs nationaux innovants (Enseigner à Produire Autrement, Agroécologie, Plan Écophyto...), le lycée développe **des pratiques pédagogiques de pointe**. Les outils numériques - tablettes, ordinateurs portables, hackathons, expérimentation de nouvelles technologies - sont intégrés au quotidien pour stimuler l'apprentissage et préparer efficacement les jeunes aux métiers de demain.



L'ESPACE ADO

UN LIEU DÉDIÉ AUX JEUNES DE 11 À 17 ANS.

UN ESPACE POUR S'ÉPANOUIR ET S'AMUSER PENDANT LES VACANCES

L'Espace Ado, c'est **le rendez-vous des 11 - 17 ans** à Chambourcy. Ouvert à chaque période de vacances scolaires, cet espace dédié aux adolescents offre **un cadre chaleureux et dynamique, propice aux échanges et à la découverte d'activités variées**.

Que ce soit des sorties, des ateliers, des moments de détente ou des séjours thématiques (comme le ski, le surf ou des initiations à des domaines spécifiques comme la mécanique), l'**Espace Ado propose un large éventail d'animations, pensées pour plaire à chacun**. Les ados peuvent ainsi vivre des expériences enrichissantes, tout en s'amusant dans une ambiance conviviale.



COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Inscription** : il suffit de remplir un dossier, disponible au Pôle Jeunesse et Sports à la mairie.
- **Cotisation annuelle** (de septembre à août) :
 - ✗ 35 € pour les jeunes de Chambourcy ;
 - ✗ 45 € pour les participants extérieurs ;
 - ✗ **À noter** : certaines activités peuvent nécessiter un supplément (repas, sorties spéciales).
- **Programme des vacances** : envoyé par mail aux familles, 3 à 4 semaines avant chaque période. Les activités sont à réserver par retour de mail - attention, les places sont parfois limitées !

LES CLUBS DE L'ESPACE ADO

En dehors des vacances, l'Espace Ado propose aussi des clubs hebdomadaires, animés par des professionnels, pour développer des compétences et vivre ses passions au fil de l'année :

- **Mouv'Ado** (fitness, sports collectifs, renforcement musculaire) :
Mardi de 18h15 à 19h15
- **Robotique** (construction, programmation, pilotage de robots) :
Mercredi de 15h à 17h
- **7^e art** (modélisation et animation 3D pour films ou jeux vidéo) :
Mercredi de 17h15 à 18h45
- **Couture** (création et techniques de couture) :
Vendredi de 18h à 19h30
- **Tarif annuel des clubs :**
 - ✗ 100 € pour les habitants de Chambourcy ;
 - ✗ 120 € pour les participants extérieurs.

Inscriptions par dossier et par mail à :
jeunesse@chambourcy.fr (places limitées).



POURQUOI S'INSCRIRE À L'ESPACE ADO ?

L'Espace Ado, c'est plus qu'un simple lieu de loisirs : c'est un espace **structurant, sécurisé, et bienveillant**, où les jeunes peuvent s'épanouir, apprendre, partager et se faire de nouveaux amis. Encadrés par des professionnels, ils découvrent de nouvelles passions, développent de nouvelles compétences.

Pour toute information supplémentaire, contactez-nous à : jeunesse@chambourcy.fr



L'ESPACE ADO EN CHIFFRES

130

adolescents inscrits
en moyenne chaque
année scolaire
(de septembre à août)



26

adolescents en
moyenne par jour
pendant les vacances scolaires

31,59%

34 798 €

Déficit pris
en charge par
la commune

68,41%

75 365 €

Recettes
annuelles

110 163 €

Coût annuel
de la structure

dont participation
familles : 59 411 €
Complément constitué
de subventions CAF

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

À CHAMBOURCY, LES JEUNES ONT LEUR MOT À DIRE !
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) OFFRE AUX
ENFANTS ET ADOLESCENTS L'OPPORTUNITÉ DE S'IMPLIQUER
ACTIVEMENT DANS LA VIE DE LEUR VILLE ET DE PORTER
DES PROJETS QUI LEUR TIENNENT À CŒUR.



UN ESPACE D'EXPRESSION ET D'ACTION

Véritable instance de dialogue et de participation, le CMJ permet aux jeunes de vivre la citoyenneté de manière concrète. **Ils apprennent à débattre, proposer, agir, et surtout, à avoir un impact sur leur cadre de vie.**

Composé de **15 jeunes Camboriciens**, du CM1 à la 3e, le CMJ est accompagné par la Maire-adjointe à la Jeunesse et animé par un encadrant dédié, M. Tournu. Ensemble, ils se retrouvent régulièrement pour échanger, développer des idées, et faire avancer leurs projets.



S'ENGAGER POUR SA VILLE

Participer au CMJ, c'est :

- **Proposer des actions concrètes** pour améliorer la vie locale ;
- **Représenter ses camarades** auprès des élus ;
- Découvrir le **fonctionnement de la municipalité** ;
- S'initier à la solidarité, à la citoyenneté et à la vie démocratique.

Les jeunes Camboriciennes et Camboriciens deviennent ainsi de **véritables acteurs de leur Ville**, écoutés et soutenus, tout en vivant une expérience riche et formatrice.



LES RÉALISATIONS DU CMJ 2021 – 2024

Participation active au projet du nouveau skate-park et à son inauguration, choix des nouveaux jeux parc Dufresny, boîtes à livres, collecte de fonds au profit de l'association « petits princes », participation aux fêtes municipales, collecte des sapins de Noël en faveur des animaux de Thoiry, visite du Sénat, formation aux gestes qui sauvent, collecte des déchets, participation aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

LES ÉLECTIONS DU CMJ UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes sont bien plus qu'un simple scrutin : c'est **une première expérience citoyenne** pour les jeunes Camboriciens. **De la candidature à la campagne électorale**, en passant par **le vote**, tout est organisé pour leur faire vivre la démocratie de l'intérieur.

Chaque candidat prépare **ses affiches** et construit **son programme** qui sont présentés dans les classes de **CMI, CM2 et au collège** pendant la pause méridienne. La ville, quant à elle, met à disposition **une urne et un isoloir**, recréant ainsi les conditions d'une vraie élection.

Une fois élus, les membres du CMJ désignent leur président, suite à un nouvel appel à candidatures et un vote interne. Un parcours complet et formateur qui donne aux jeunes **le goût de l'engagement et de la participation active à la vie de leur ville**.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

MANDAT 2025 – 2028



**CÉSAR
ABBAS**



**LÉA
ABDELLI**



**PHILIPINE
BORDES**



**GABRIEL
CHARRON**



**EMANUELA
DAMOUÉ**



**DIMITRI
FELZINGER**



**NORA
FETTAH**



**GARANCE
GONTARD**



**NOAH
L'HÔTELIER**



**LORINE
QUENON**



**EMMA
SELLEM**



**NOÉMIE
SILVA**



**FARES
SOULI**



**ALEXANDRA
STAICU**



**DRANGSONG
TENZIN TENPA**



LA VILLE AU
SERVICE DE
TOUS

LA POLICE MUNICIPALE UN ACTEUR CLÉ DE LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE POUR LA VILLE DE CHAMBOURCY. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LA POLICE MUNICIPALE S'INVESTIT ACTIVEMENT DANS LES ÉCOLES MATERNELLE, ÉLÉMENTAIRE ET AU COLLÈGE, EN MENANT DES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE FORMATION ET DE SURVEILLANCE POUR GARANTIR UN ENVIRONNEMENT SEREIN ET SÉCURISÉ.



FORMER LES ADULTES ET SENSIBILISER LES ÉLÈVES

Pour mieux anticiper les risques, les enseignants, ATSEM et animateurs suivent des formations dispensées par la police municipale. Ils y apprennent à réagir efficacement face à des intrusions malveillantes ou des risques chimiques.

En parallèle, les élèves, de la grande section de maternelle au CM2, participent à des ateliers adaptés à leur âge, pour apprendre les gestes à adopter en cas d'alerte. La police supervise également les exercices du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), garantissant la qualité et l'efficacité des protocoles mis en place dans chaque établissement.

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AU NUMÉRIQUE ET AU HARCELEMENT

La prévention s'étend aussi aux usages numériques. Grâce au « Permis Internet », les élèves de CM2 sont sensibilisés aux bonnes pratiques en ligne, en mettant l'accent sur les dangers des réseaux sociaux.

Consciente de l'importance de lutter contre le harcèlement scolaire, la police municipale a élaboré également un module spécifique présenté aux classes de CM2 et de 6^e. Ces interventions visent à informer les élèves sur les conséquences du harcèlement et à leur donner des outils pour agir, qu'ils soient victimes ou témoins.





UNE VIGILANCE CONSTANTE POUR UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ

La police municipale assure un suivi rigoureux des dispositifs de sécurité installés dans les écoles. Les bips d'urgence remis aux enseignants et les hurleurs (sirènes d'alerte) font l'objet de contrôles réguliers.

Chaque jour, les agents municipaux assurent une présence physique devant les établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie, et des patrouilles régulières sont organisées autour du collège pour maintenir un climat de vigilance.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE APPRENDRE LES BONS RÉFLEXES

En élémentaire, les enfants suivent le programme « Mobilipass », qui mèle parcours vélo, mises en situation pratiques et apprentissage du code de la route.

Au collège, la police municipale, en partenariat avec la police nationale, anime des sessions de prévention portant sur les risques liés à la consommation de cannabis et d'alcool, ainsi que sur les règles essentielles pour circuler en sécurité à trottinette ou en scooter.



UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DES ENFANTS

Par leur mobilisation permanente, leur proximité et leur réactivité, les policiers municipaux sont des partenaires essentiels de la communauté scolaire.

LES AIDES DU CCAS

Le Centre Communal d’Action Sociale de Chambourcy est un établissement public chargé d’exercer les compétences détenues par la Commune en matière d’action sociale. L’administration de cette structure est assurée par un Conseil d’Administration présidé par le Maire et composé pour moitié, d’élus de la commune, et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Il dispose d’un budget autonome, et est subventionné à 70 % par la Commune. Le CCAS se trouve en première ligne des interventions sociales communales, c’est une structure de proximité qui a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l’ensemble de la population, de la petite enfance aux personnes âgées.

L'AIDE À LA RESTAURATION AU COLLÈGE ANDRÉ DERAIN

Cette aide est destinée aux jeunes Camboriciens scolarisés au Collège André Derain de Chambourcy, et consiste en un remboursement partiel des factures acquittées de restauration scolaire.

Le versement se fait chaque trimestre de l’année scolaire, sur justificatif du paiement préalable de la facture par la famille, et déduction faite des éventuelles autres aides perçues. Son montant varie de 15 à 90% du montant de la facture acquittée.

L'ALLOCATION ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

D’un montant forfaitaire de 145 €, cette aide est destinée aux familles de 3 enfants et plus non imposables (l'aide peut également être versée aux personnes âgées non imposables de 65 ans et plus, et aux personnes handicapées titulaires d’une carte d’invalidité). Le versement de l'aide est subordonné à la présentation des justificatifs de situation.

PASSEPORT JEUNES

Cette aide est destinée aux jeunes Camboriciens, âgés de 3 à 18 ans, afin de les encourager à participer à des activités associatives sportives, culturelles extrascolaires. Elle consiste en un remboursement partiel (sur présentation d'une facture acquittée et selon le barème du Quotient Familial Municipal) du coût de l’activité proposée par le tissu associatif de Chambourcy, ou hors Chambourcy si l’activité n'y est pas proposée.

LA BOURSE COMMUNALE

Cette aide est destinée aux collégiens et lycéens Camboriciens, qu'ils soient scolarisés ou non sur la Commune, dans le but de soutenir les familles quant aux frais inhérents à la scolarité de leurs enfants.

Son montant varie de 100 à 190 €, selon le barème du Quotient Familial Municipal. Son versement se fait sur constitution préalable d'un dossier.

L'AIDE À LA GESTION DU QUOTIENT DU HANDICAP DE L'ENFANT

Cette aide est destinée aux familles camboriciennes pour les aider à faire face aux frais liés au handicap de l'enfant.

Son montant varie de 150 à 450 € selon le barème du Quotient Familial Municipal. Son versement se fait sur constitution préalable d'un dossier.

L'AIDE AUX JEUNES ÉTUDIANTS CAMBORICIENS

Cette aide est destinée aux Jeunes Étudiants Camboriciens pour les aider à assumer les frais liés aux études supérieures, et s'adresse aux étudiants de moins de 26 ans et aux étudiants boursiers.

Son montant varie de 400 à 1 600 €, selon le barème du Quotient Familial Municipal. Son versement se fait sur constitution préalable d'un dossier.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcherait de faire leurs propres choix.

La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

•• CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE ••

Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le porte de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••